

**Présents** : M.PAYRE-FICOUT (Maire), Mme JUNG (directrice), Mme SAINZ, Mme VITET-COVAS, Mme SCHNEIDER (enseignantes), Mme MOTTUEL (ATSEM), Mme PAYRE-FICOUT, Mme CHAMPON (employées communales), M.ROSTAING (délégué DDEN), M.BERNE (parent délégué).

**Excusés** : Mme ZAGLIL, Inspectrice de circonscription, Mme REULIER Eve (enseignante, décharge de Mme JUNG), Mme MEYNET Noha (parent délégué)

**Secrétaire de séance** : Mme JUNG Nathalie, directrice.

## COMPTE -RENDU du Conseil d'école 2 du 09/01/2018

### 1) Cantine, garderie, TAP :

- **Cantine** : Merci à la Mairie qui a offert cette année encore un repas de Noël à tous les enfants de l'école.

Les parents souhaiteraient mettre en place un système informatique pour réserver, annuler, payer les repas de la cantine. Ce projet est à l'étude en conseil municipal.

Vous pouvez faire manger votre enfant à la cantine et venir le récupérer vers 13h15 en remplissant une demande écrite.

-**TAP** : bien respecter les sorties à 16h30.

### 2) Vote d'une nouvelle organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018 :

Un dossier a été retiré par la Mairie à l'Inspection de circonscription de Saint Marcellin par le Maire. Suite à un débat au sein du Conseil municipal, il a été voté le retour de la semaine de 4 jours à la rentrée 2018. L'équipe éducative (enseignants, ATSEM) et les parents délégués votent **pour** le retour de la semaine de 4 jours :

Nombre de votants : 10 / vote pour : 9 / vote contre : 0 / abstention : 1

Un sondage effectué auprès des parents d'élèves indique que 92% des parents sont favorables au retour de la semaine de 4 jours.

### 3) Projet d'école :

**Le nouveau projet d'école 2017-2020 portera sur l'évaluation et la mise en place d'outils favorisant l'autonomie de l'élève.**

3 axes prioritaires ont été définis :

- Améliorer la pertinence de l'évaluation.
- Augmenter l'autonomie de l'élève dans la gestion du travail.
- Augmenter l'autonomie de l'élève dans la gestion de l'évaluation.

#### **4) ) Voyage scolaire, sorties :**

Il est rappelé que les sorties sont organisées par les enseignants en fonction d'un objectif pédagogique. Dans le cas de sorties de proximité, les parents peuvent être informés sous forme d'un compte-rendu réalisé par les élèves ou les enseignants après la sortie.

- Voyage scolaire des classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 : au Puy du Fou et châteaux de la Loire. Tous les élèves y participent. Deux subventions ont permis de diminuer le coût par enfant : 4 000 euros par la Mairie et 2 000 euros + les goûters pour le Sou des écoles. Le voyage scolaire aura lieu tous les 4 ans.
- Les classes de PS-MS et MS-GS-CP ont assisté le 18 Décembre à un spectacle, place du Champ de Mars, à Saint Marcellin, mettant en scène 3 contes sur le thème de la forêt. Un CD audio et un DVD du spectacle ont permis de poursuivre l'exploitation de ce spectacle en classe.

#### **5) Demandes à la Mairie :**

- un panneau d'affichage pour afficher les informations concernant la vie de l'école.
- un espace parents pour que les parents puissent afficher des informations concernant les enfants. Cet espace est à but non lucratif. Dons de vêtements, de matériel, recherche de nounous..etc
- terminer les tracés du terrain de basket.
- un passage piéton est demandé par les parents pour ceux qui descendent de la route de la vieille église.

#### **6) Bilan des COOP scolaires.**

Dès réception des bilans de COOP envoyés par l'OCCE, les parents délégués seront informés et pourront consulter ces bilans dans le bureau de direction.

A noter : L'équipe enseignante reste vigilante au poids des cartables dans les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2.

La secrétaire de séance et présidente du conseil,  
Madame JUNG

